



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Gabon

Question écrite n° 24872

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur les difficultés rencontrées par les industriels français pour l'obtention d'un visa d'affaires au Gabon. Il semblerait en effet que même après la ratification des accords franco-gabonais sur la gestion des flux migratoires, les contraintes administratives freinent l'obtention des visas et empêchent les industriels français de pouvoir se rendre rapidement au Gabon. Certains industriels, ayant lourdement investi au Gabon, proposent de pouvoir obtenir un visa permanent de deux ans et que ce visa puisse être renouvelable. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement en la matière et la suite qui pourra être donnée à cette proposition.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministère des affaires étrangères et européennes sur les difficultés rencontrées par des Français pour se rendre dans certains pays d'Afrique et y exercer une activité professionnelle, faisant état des difficultés pour obtenir des visas de travail ou de tourisme. Il cite en particulier le cas du Gabon. Hormis ce dernier pays, le ministère des affaires étrangères et européennes n'a pas été saisi par les postes diplomatiques et consulaires de la zone Afrique de difficultés particulières que pourraient rencontrer nos compatriotes désireux de se rendre en Afrique pour des raisons professionnelles ou touristiques. S'agissant du Gabon, des tensions nous ont effectivement été signalées se traduisant par quelques refus de visa. Ces difficultés passagères ont été levées et la prochaine entrée en vigueur d'un accord relatif à la gestion concertée des flux migratoires et au codéveloppement (signé avec le Gabon le 5 juillet 2007 et récemment approuvé par le parlement français) tendra à faciliter la délivrance des titres de séjour aux ressortissants français établis au Gabon et la mobilité des ressortissants des deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24872

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4804

Réponse publiée le : 12 août 2008, page 6928